

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
 Département du Bas-Rhin  
**Commune d'ODRATZHEIM**  
**Procès-Verbal des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 21 février 2013**  
**Convocation du 14 février 2013**

<b>Conseillers</b>		<b>Sous la Présidence de M. François JEHL, Maire</b>
Elus :	11	
En exercice	11	
Présents	10	
<b>Membres Présents :</b>	M. Roland KUHN, Adjoint au Maire Mme Rose GROSJEAN, Adjointe au Maire	
	Mmes Élisabeth GUENNEUGUES, Marcelle WENDLING - Conseillères municipales MM. Sten GUILLAUME, Rémy SEYFRITZ, Philippe SCHAHL, René SCHEER, Raymond ZERRINGER, Conseillers municipaux	
<b>Membres Absents :</b>	Raymond SCHUHMACHER (Excusé)	

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du PV du Conseil Municipal du 17 janvier 2013,
2. Compte administratif 2012,
3. Compte de gestion 2012,
4. Compte administratif 2012 : lotissement,
5. Compte de gestion 2012 : lotissement,
6. Rue des pierres : Eclairage public : DETR
7. Eglise : Approbation de devis
8. Divers et informations,

**Approbation du Procès-Verbal de la séance du 17 janvier 2013 :**

Le procès verbal de la séance du 17 janvier 2013 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance. Il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité par les membres présents dans la forme et la rédaction proposées.

**05-13. Compte Administratif 2012 :**

Monsieur le Maire donne lecture et commente le Compte Administratif 2012 de la commune.

Conformément aux dispositions de l'art. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil élit Monsieur Roland KUHN, Président de séance. Le Maire, M. François JEHL se retire pour le vote du compte administratif.

**Après avoir entendu les explications et pris connaissance des documents budgétaires,**

**Les membres présents :**

- après en avoir débattu,
- approuvent à l'unanimité le Compte Administratif 2012 qui se décompose comme suit :

<b>Fonctionnement :</b>	<b>Dépenses :</b>	<b>276 661,20 €</b>	
	<b>Recettes :</b>	<b>429 054,49 €</b>	
	<b>Soit un Excédent de</b>		<b>152 393,29 €</b>
<b>Investissement :</b>	<b>Dépenses :</b>	<b>95 160,95 €</b>	
	<b>Recettes :</b>	<b>140 989,97 €</b>	
	<b>Soit un Excédent de</b>		<b>45 829,02 €</b>
<b>Avec les reports de l'année 2011</b>			
<b>Fonctionnement :</b>	<b>Excédent 2011 :</b>	<b>116 079,10 €</b>	
	<b>Excédent 2012 :</b>	<b>152 393,29 €</b>	
	<b>Soit un Excédent cumulé de :</b>		<b>268 472,39 €</b>
<b>Investissement :</b>	<b>Déficit 2011 :</b>	<b>48 371,79 €</b>	
	<b>Excédent 2012 :</b>	<b>45 829,02 €</b>	
	<b>Soit un Déficit cumulé de</b>		<b>2 542,77 €</b>
<b>Résultat de l'exécution du budget - Excédent</b>			<b>265 929,62 €</b>

### **06-13. Compte de Gestion 2012 :**

Après examen et commentaires relatifs à la gestion des fonds de la commune d'Odratzheim pour l'exercice 2012 par le receveur Municipal,

**Les membres présents, à l'unanimité :**

- **approuvent le Compte de Gestion 2012,**
- **donnent décharge au Receveur Municipal, Trésorier à Wasselonne, pour la gestion des fonds de la Commune.**

### **07-13. Compte Administratif 2012 : lotissement**

Monsieur le Maire donne lecture et commente le Compte Administratif 2012 du lotissement Rebhof.

Conformément aux dispositions de l'art. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil élit Monsieur Roland KUHN, président de séance.

Le Maire, François JEHL se retire pour le vote du compte administratif.

**Après avoir entendu les explications et pris connaissance des documents budgétaires,**

**Les membres présents :**

- **après en avoir débattu,**
- **approuvent à l'unanimité le Compte Administratif 2012 du Lotissement qui se décompose comme suit :**

<b>Fonctionnement :</b>	<b>Dépenses :</b>	<b>107 783,52 €</b>	
	<b>Recettes :</b>	<b>0,00 €</b>	
	<b>Déficit :</b>		<b>107 783,52€</b>
<b>Investissement :</b>	<b>Dépenses :</b>	<b>0,00 €</b>	
	<b>Recettes :</b>	<b>0,00 €</b>	
			<b>0,00 €</b>
<b>Avec les reports de l'année 2011</b>			
	<b>Excédent cumulé de :</b>		<b>107 783,52 €</b>
<b>Résultat de l'exécution du budget :</b>			<b>0,00 €</b>

### **08-13. Compte de gestion 2012 : lotissement**

Après examen et commentaires relatifs à la gestion des fonds du Lotissement de la commune d'Odratzheim pour l'exercice 2012 par le receveur Municipal,

**Les membres présents, à l'unanimité :**

- **approuvent le Compte de Gestion 2012**
- **donnent décharge au Receveur Municipal, Trésorier à Wasselonne, pour la gestion des fonds du lotissement de la Commune.**

### **09-13. Rue des Pierres : Éclairage Public : D.E.T.R. :**

Le Maire explique que dans le cadre de la réfection de la Rue des Pierres, il est également prévu de rénover l'éclairage Public dans cette rue de manière à la doter d'un éclairage répondant aux critères d'économie en énergie. S'agissant d'un projet particulièrement coûteux, le Maire propose que dans ce cadre la Commune dépose un dossier de Subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.). L'aide de l'Etat serait particulièrement appréciée. Entendu les explications du Maire,

**Les membres présents, à l'unanimité :**

- **chargent le Maire de déposer le dossier de demande d'aide au titre de la D.E.T.R. auprès des Services de l'Etat.**

### **10-13. Travaux au bâtiment de l'Église : approbation de devis :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est particulièrement urgent de remplacer la chaudière de l'église qui, présente des signes évidents de vétusté. Il propose, profitant de la proximité du réseau d'alimentation en gaz de ville, l'on s'oriente vers ce type de solution.

**Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir débattu :**

- **Accepte le devis de l'entreprise DENIER chauffage et Sanitaire pour un montant HT de 13 799,83 €uros H.T. et 16 504,60 €uros T.T.C. pour une chaudière à condensation au gaz,**
- **Décide d'inscrire ce montant au Budget primitif 2013,**
- **Charge le Maire de faire toutes les demandes de participation et de subvention dans le cadre du contrat de Territoire de la Communauté de Communes de la Porte du Vignoble,**
- **Charge Le Maire de passer commande des travaux,**

## Divers et informations :

- La **Déclaration Préalable** suivante a été déposée :
  - DP-067-354-13-C0001 : Madame POIRIER pour des travaux d'isolation extérieure et de ravalement de façades en date du 18 février 2013.
- Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de s'inscrire dès à présent sur la liste des permanences à effectuer pour la bonne organisation du **Référendum qui aura lieu le 7 avril 2013**.
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'en date du 19 février 2013, il a participé à la réunion relative à la renégociation, à mi-parcours du **Contrat de Territoire pour la période 2010 – 2015**. Il indique, en résumé, que l'ensemble des projets inscrits peuvent être honorés par le Conseil Général et que c'est le résultat d'un travail efficace et constructif entre les Communes Membres de la Communauté de Communes et le Conseil Général. À mi-parcours, seuls 24% des crédits inscrits sont consommés.
- Le **nettoyage de printemps** aura lieu le samedi 23 mars 2013 à partir de 8 heures 30', toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie. Le nettoyage sera suivi d'une petite collation.
- Monsieur le Maire rappelle également la **conférence sur les fouilles archéologiques** à Odratzheim qui aura lieu **le 7 mars à 19heures au Centre Culturel**.
- Madame Rose Grosjean, Adjointe, rend compte de la réunion-bilan à laquelle elle a assisté à la **Gendarmerie de WASSELONNE** concernant l'activité de la gendarmerie,
- Le Jury Communal et Intercommunal procédera à la remise des prix pour le **Fleurissement le 4 avril 2013 à 19 h** dans la salle des fêtes de Kirchheim.
- La **commission finances** se réunira le jeudi 14 mars à 19 heures.
- La prochaine **séance du Conseil Municipal** aura lieu le jeudi 28 mars 2012 à 20 heures.

François JEHL	Roland KUHN	Rose GROSJEAN	Elisabeth GUENNEUGUES
Sten GUILLAUME	Philippe SCHAHL	René SCHEER	Raymond SCHUHMACHER
Rémy SEYFRITZ	Marcelle WENDLING	Raymond ZERRINGER	